

Séance du mardi 28 mars 2023

Date de la convocation: 21/03/2023

Membres en exercice : 14

Présents : 9
Votants: 10

Nbr. vote pour: 10
Nbr. vote contre: 0
Nbr. abstentions: 0

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit mars, le conseil municipal de la commune de VENTALON EN CEVENNES s'est réuni sous la présidence de Pierre-Emmanuel DAUTRY,

Présents : Camille LECAT, Céline MATHIEU, Loïc JEANJEAN, Daniel MATHIEU, Pierre-Emmanuel DAUTRY, Muriel SAIZ, César VERDIER, Frédéric CEBRON, Emilie THISSE

Représentés: Hervé PELLECUER

Excusés:

Absents: Jean-Claude DAUTRY, Siméon LEFEBVRE, Adrien RICARD, Olivier CHARTON

Secrétaire de séance: César VERDIER

Objet: Projet de convention de partenariat Désignation et commercialisation des bois et suivi de l'exploitation d'un projet de réhabilitation des hameaux du Cros et du Crespin - mise aux normes des Obligations Légales de Débroussaillage - DE_2023_010

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de partenariat pour la désignation et commercialisation des bois et le suivi de l'exploitation sur les parties de parcelles cadastrales 0881, 0883, 0884, 0885, 0887 et 0888 section A sur la commune de Ventalon en Cévennes, pour une surface à parcourir de 1,1 ha, entre la commune de Ventalon en Cévennes et l'Office National des Forêts pour la mise aux normes des Obligations Légales de Débroussaillage des hameaux du Cros et du Crespin (sur la commune déléguée de St Fréal de Ventalon).

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal de Ventalon en Cévennes, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de convention ci-joint,
- DONNE délégation à Monsieur le Maire afin de signer tous les documents relatifs à cette convention.

Le Maire, Pierre-Emmanuel DAUTRY

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par le biais de l'application informatique « Télérecours », accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

